

20 juin 2025	● Informations précontractuelles	● J.P. Morgan Mirova Global Sustainable Equity SMA	● Les mises à jour suivantes ont été apportées au document de divulgation: ○ Les graphiques montrant la « répartition des investissements » et le « Pourcentage minimum des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE » dans la section « Quelle est l'allocation d'actifs et la part minimale des investissements durables ? » ont été mis à jour pour correspondre au format du modèle réglementaire ○ Une référence a été ajoutée pour préciser que davantage d'informations sur les principales incidences négatives sont disponibles dans le rapport périodique SFDR ○ Une réponse a été ajoutée à la question « Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ? » ○ Le lien du site Web concernant les informations spécifiques sur les produits a été mis à jour
20 juin 2025	● Informations précontractuelles	● Sustainable Fixed Income Strategy ● Sustainable Equity Strategy	● Les mises à jour suivantes ont été apportées au document de divulgation: ○ Le graphique montrant la « répartition des investissements » dans la section « Quelle est la stratégie d'investissement suivie par ce produit financier ? » a été mis à jour pour correspondre au format du modèle réglementaire. ○ Le terme « Portefeuille » a été remplacé par le terme « Investissements » afin de s'aligner sur la terminologie utilisée dans le règlement ○ Le vocabulaire utilisé a été mis à jour pour assurer la cohérence de toutes les informations fournies
20 juin 2025	● Informations précontractuelles	● Balanced ESG ● Foundation ESG	● Les mises à jour suivantes ont été apportées au document de divulgation: ○ Les graphiques montrant la « répartition des investissements » et le « Pourcentage minimum des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE » dans la section « Quelle est la stratégie d'investissement suivie par ce produit financier ? » ont été mis à jour pour correspondre au format du modèle réglementaire ○ Le vocabulaire utilisé a été mis à jour pour assurer la cohérence de toutes les informations fournies
20 juin 2025	● Informations sur le site Web	● J.P. Morgan Mirova Global Sustainable Equity SMA	● Les mises à jour suivantes ont été apportées au document de divulgation: ○ Le graphique montrant la répartition des investissements dans la section « (e) Proportion d'investissements » a été mis à jour pour correspondre au format du modèle réglementaire
20 juin 2025	● Informations sur le site Web	● Sustainable Fixed Income Strategy ● Sustainable Equity Strategy	● Les mises à jour suivantes ont été apportées au document de divulgation: ○ Le graphique montrant la « répartition des investissements » dans la section « (e) Proportion d'investissements » a été mis à jour pour correspondre au format du modèle réglementaire ○ Le terme « Portefeuille » a été remplacé par le terme « Investissements » afin de s'aligner sur la terminologie utilisée dans le règlement ○ Le vocabulaire utilisé a été mis à jour pour assurer la cohérence de toutes les informations fournies

20 juin 2025	● Informations sur le site Web	● Balanced ESG ● Foundation ESG	● Les mises à jour suivantes ont été apportées au document de divulgation: ○ Le graphique montrant la « répartition des investissements » dans la section « (e) Proportion d’investissements » a été mis à jour pour correspondre au format du modèle réglementaire ○ Le vocabulaire utilisé a été mis à jour pour assurer la cohérence de toutes les informations fournies
3 février 2025	● Informations sur le site Web ● Informations précontractuelles	● Sustainable Fixed Income Strategy ● Sustainable Equity Strategy	● Les mises à jour suivantes ont été apportées au document de divulgation: ○ La Stratégie s’efforce de maintenir une pondération minimale de 20% du portefeuille du Produit Financier dans des investissements durables. Cette proportion est mesurée par la moyenne pondérée des engagements minimums en matière d’investissement durable pris par les gestionnaires des fonds sous-jacents.
12 juillet 2024	● Informations sur le site Web	● Balanced ESG ● Foundation ESG ● Sustainable Fixed Income Strategy ● Sustainable Equity Strategy	● Les mises à jour suivantes ont été apportées au document de divulgation: ○ Résumé mis à jour sur les principaux points des sections suivantes (section a). ○ Informations sur la manière dont nous évaluons les pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles des investissements sont réalisés (section d). ○ Détails supplémentaires sur le processus de contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales (section f). ○ Divulgaration du fournisseur auquel nous faisons appel pour les classifications SFDR et de la proportion de données estimées (section h). Processus de collecte de données si la classification SFDR n’est pas disponible auprès des fournisseurs, ce qui permet d’atténuer les limites (section i). ○ Informations supplémentaires sur nos contrôles de diligence raisonnable (section j).
12 juillet 2024	● Informations sur le site Web	● J.P. Morgan Mirova Global Sustainable equity SMA	● Les mises à jour suivantes ont été apportées au document de divulgation: ○ Informations supplémentaires sur les sources et le traitement des données pour les sociétés bénéficiaires des investissements (section h). ○ Détails supplémentaires sur les Limites aux méthodes et aux données & la Réalisation de l’objectif d’investissement durable (sections I & J) [LL FRG Paris Note: we have translated the statement into French, but please note that the section entitled “Attainment of the sustainable investment objective” in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1288 corresponds to section L and not section J.]
17 juin 2024	● Informations précontractuelles	● Balanced ESG ● Foundation ESG ● Sustainable Fixed Income Strategy ● Sustainable Equity Strategy	● Ces documents ont été mis à jour pour s’aligner sur le modèle d’informations précontractuelles tel que spécifié par le règlement .

17 juin 2024	● Informations précontractuelles	● J.P. Morgan Mirova Global Sustainable Equity SMA	● Ces documents ont été mis à jour pour s’aligner sur le modèle d’informations précontractuelles tel que spécifié par le règlement .
1 mai 2023	● Informations précontractuelles	● J.P. Morgan Mirova Global Sustainable Equity SMA	● Ces informations, requises en vertu de l’article 10 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), ont été mises à jour le 1^{er} mai 2023. Les modifications apportées aux informations concernant Mirova Global Sustainable Equity comprennent les éléments suivants : ○ Mises à jour pour refléter un engagement d’investissement durable minimum révisé afin d’inclure la part des actifs nets de la Stratégie détenus en espèces ou équivalents, ainsi que des allocations minimales aux investissements durables sur le plan social et environnemental révisées. ○ Clarification du vocabulaire utilisé concernant les indicateurs de durabilité, l'utilisation de proxys et les autres analyses quantitatives et qualitatives utilisées dans le contexte de la durabilité. ○ Divulgence de la proportion d’investissements dans des activités liées au gaz fossile et à l’énergie nucléaire dans le cadre de la divulgation de tout investissement du produit financier aligné sur la taxonomie.
19 décembre 2022	● Informations précontractuelles	● Balanced ESG ● Foundation ESG ● Sustainable Fixed Income Strategy ● Sustainable Equity Strategy	● Ces informations ont été mises à jour le 19 décembre 2022 conformément aux améliorations apportées à l’information sur les produits Articles 8 et 9 exigées par le règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission. ● Ces améliorations des obligations d’informations sur les produits SFDR sont substantielles et couvrent des éléments tels que: ○ Des informations supplémentaires sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales ou l’objectif d’investissement durable d’un produit, y compris la manière dont la réalisation de ces caractéristiques ou de cet objectif sera mesurée. ○ Indiquer si un produit a des engagements minimaux en matière d’investissement durable et/ou d’alignement sur la taxonomie, et le cas échéant, quels sont ces engagements.